

Changement des dates d'activation des cartes Rahati

CIMR

Changement des dates d'activation des cartes Rahati



Les dates d'activation des cartes Rahati de la Caisse interprofessionnelle marocaine de retraite (CIMR) ont changé. Les allocataires peuvent dorénavant les activer trois jours ouvrés avant la fin de chaque année, pour l'activation annuelle, ou de chaque trimestre, pour l'activation trimestrielle. Ce changement a été opéré, indique la CIMR, dans le cadre de sa démarche d'amélioration de la qualité des services offerts à ses allocataires.